

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
PO Box 1408 , Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3C 2Z1
Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
P.O. Box 1408, Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3C 2Z1

Title - Sujet EC - Eureka Water Reservoir	
Solicitation No. - N° de l'invitation ET025-130367/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EC-20130367	Date 2012-08-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWZ-104-8109	
File No. - N° de dossier PWZ-2-35069 (104)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-13	Time Zone Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sarna, Crystal	Buyer Id - Id de l'acheteur pwz104
Telephone No. - N° de téléphone (204) 983-4247 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 002 est apportée pour modifier l'invitation à soumissionner ET025-130367/A comme suit:

1) Faire référence au page 5 de 33 "IP5 MODIFICATIONS À LA CLAUSE R1410T (2011-05-16) Instructions générales aux proposants (IG)":

SUPPRIMER:

"IP5 ATTESTATIONS POUR LE CODE DE CONDUITE - CONSENTEMENT À LA VÉRIFICATION DE L'EXISTENCE D'UN CASIER JUDICIAIRE

Conformément à IG1 des Instructions générales aux proposants R1410T (2012-07-16), un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire doit être présenté avec la soumission, à la date de clôture de l'invitation à soumissionner, pour chacun des individus présentement membre du conseil d'administration du soumissionnaire. Le Canada déclarera une soumission non recevable s'il constate que les renseignements exigés sont manquants ou inexacts, ou que les renseignements contenus dans les attestations précisées ci-après sont faux, à quelque égard que ce soit.

Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, à la date de clôture de l'invitation à soumissionner:

- a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire;
- b) un formulaire de Consentement la vrification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste."

INSÉRER:

"IP 5 **Conformément à IG1 des Instructions générales aux proposants R1410T (2012-07-16)**, les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission:

- a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire;
- b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment rempli et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

Ce qui précède devrait être rempli et fourni avec la soumission à la date de clôture de l'invitation à soumissionner. Si ce qui précède n'est pas rempli et fourni avec la soumission à la date de clôture de l'invitation à soumissionner, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable."

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Question 1 : Pourriez-vous définir l'endroit précis de la source de gravier située sur la crête sud du laboratoire PEARL?

Réponse 1 : Aux points GPS N80deg-01min-19.7sec et O086deg-21min-59.6sec et à environ 375 mètres à l'ouest du chemin nord/sud de Upper Paradise jusqu'au Laboratoire PEARL.

Question 2 : La date d'attribution du contrat visant le projet, soit le 27 août, fait de l'organisation de la logistique nécessaire (aéronef pour le cargo, plate-forme de forage, etc.) et de l'achèvement des travaux sur le terrain avant l'arrivée de l'hiver un défi de taille. Serait-il possible de devancer la date de clôture et/ou de l'attribution du contrat? Comme solution de rechange, je suggère que les travaux sur le terrain soient reportés jusqu'à l'été 2013.

Réponse 2 : Tous les efforts possibles doivent être déployés pour terminer les travaux au cours de la présente saison de travaux étant donné que la réalisation des trois (3) grands projets d'infrastructures dépend de l'exécution des travaux au cours de la présente saison.

Question 3 : Pourriez-vous préciser les restrictions relatives au poids sur la piste au cours des mois d'été? (Section 2.4.1.0 de la DDP).

Réponse 3 : Est visé par les restrictions relatives au poids tout aéronef de plus de 65 000 livres - un tel aéronef doit communiquer avec le gestionnaire de programme de la Station (GPS) d'Eureka pour obtenir des renseignements sur l'état de la piste aux fins de planification du vol.

Prière de consulter le Supplément de vol - Canada, lequel précise ce qui suit :

100092 CYRB EUREKA

CYEU MODIFIE LA PUBLICATION : DONNÉES DE PISTE : RCR doit se lire comme suit : OPR LTD WIN MAINT.

La résistance de piste et les conditions assujetties aux variations saisonnières et climatiques.

UNE PERMISSION ANTÉRIEURE REQUISE POUR LES AÉRONEFS DE 65 000 LIVRES ET PLUS.

Question 4 : Le chargeur et l'opérateur de la station sont-ils disponibles pour trainer ou faire glisser le matériel jusqu'aux divers sites de forage?

Réponse 4 : Fort probablement, mais un avis préalable doit être donné au GPS d'Eureka aux fins de planification des travaux.

Question 5 : Les équipes de terrain ont-elles accès à la fourgonnette et/ou aux quads de la station?

Réponse 5 : Les véhicules et le matériel d'Eureka sont réservés au personnel d'Eureka. Les entrepreneurs peuvent prendre des dispositions pour qu'un conducteur et un véhicule leur assurent l'accès aux divers secteurs d'Eureka, sous réserve d'un avis préalable approprié concernant la date et les heures auxquels ce service est requis et moyennant des frais additionnels. Voir la grille tarifaire (voir ATT 8) ci-annexée.

Solicitation No. - N° de l'invitation

ET025-130367/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EC-20130367

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWZ-2-35069

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwz104

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 6 : Fournira-t-on de l'essence et du diesel à l'équipe de terrain ou devons-nous assumer des frais pour l'utilisation des magasins de la station?

Réponse 6 : Le diesel et l'essence sont normalement réservés à l'usage de la station et la plupart des contrats doivent prévoir la livraison sur les lieux du combustible qui sera requis pour permettre à l'entrepreneur de mener à bien ses tâches. Compte tenu de la quantité requise et de l'urgence, des mesures pourraient peut-être être prises avec le GPS d'Eureka.

Question 7 : La taille de l'équipe de terrain est-elle limitée par la disponibilité des locaux d'hébergement à la station pendant la saison de forage proposée? (de septembre à octobre)

Réponse 7 : Oui, mais il devrait y avoir amplement de place à la station, selon la taille de l'équipe de terrain. Les équipes de terrain moins nombreuses, soit de 3 à 5 membres - ne posent normalement pas de problème.

Question 8 : Pourriez-vous nous fournir le calendrier prévu du transporteur maritime de 2012?

Réponse 8 : La date limite de chargement à bord du navire de la NEAS (Nunavut Eastern Arctic Shipping) allant de Valleyfield à Nanisivik a été fixée aux environs du 23 juillet. Selon la Garde côtière canadienne (GCC), la date d'arrivée prévue du navire qui ira chercher du matériel à Nanisivik afin de le livrer à Eureka se situe aux environs du 19 août; il devrait arriver à Eureka vers la fin du mois d'août, compte tenu de l'état des glaces et des calendriers des priorités.

Si votre soumission nous a déjà été transmise et que vous souhaitez la réviser, vos révisions doivent nous parvenir sous scellé et être reçues par l'Unité de réception des soumissions indiquée à la page 1 avant la date de clôture. Le numéro de soumission ainsi que la date de clôture doivent être inscrits sur l'enveloppe scellée.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS ET MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.